



Revitalisation du Vieux-Saint-Jean

Plan d'action

Un électrochoc pour le cœur de Saint-Jean-sur-Richelieu

**Élaboré suite à la journée d'orientation sur l'avenir du Vieux-Saint-Jean
organisée par Rues principales Vieux-Saint-Jean le 27 novembre 2002**

N.B. Par Vieux-Saint-Jean, il est ici question d'un secteur comprenant à la fois les anciens cœurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'Iberville où la rivière et le pont deviennent les liens unificateurs.

LES BUTS À POURSUIVRE

- Axe A :*** *Assurer la diversité et l'équilibre des fonctions commerciales, de services et institutionnelles afin de répondre adéquatement aux besoins des différentes clientèles.*
- Axe B :*** *Renforcer et améliorer la qualité de vie résidentielle pour faire du Vieux-Saint-Jean un milieu de vie unique et recherché.*
- Axe C :*** *Valoriser le rôle et la présence de la culture comme outil de développement et de mise en valeur du Vieux-Saint-Jean.*
- Axe D :*** *Favoriser une animation et une promotion du quartier tout au long de l'année afin de mettre en évidence son intérêt et sa spécificité.*
- Axe E :*** *Identifier, promouvoir et mettre en valeur l'histoire, le patrimoine et tous les éléments qui définissent l'image et l'identité du Vieux-Saint-Jean.*
- Axe F :*** *Planifier et réaliser des aménagements physiques de qualité autant publics que privés pour donner au Vieux-Saint-Jean un cachet et une ambiance uniques, et pour améliorer sa sécurité et sa convivialité.*

Axe A : *Assurer la diversité et l'équilibre des fonctions commerciales, de services et institutionnelles afin de répondre adéquatement aux besoins des différentes clientèles.*

Objectifs	Moyens/Actions
<p>1. Se doter d'un plan de développement identifiant les différentes fonctions à privilégier et cibler les parts de marché à récupérer afin d'inciter promoteurs et investisseurs à s'établir.</p>	<p>1.1. Déterminer les potentiels, les fonctions à renforcer et l'importance à donner à chacune d'elles : boutiques spécialisées pour répondre aux besoins des citoyens, visiteurs et touristes; développement de produits complémentaires aux croisières et à la navigation de plaisance; commerces et services de proximité essentiels à la vie quotidienne; mode féminine; alimentation spécialisée, entreprises liées au tourisme culturel et au patrimoine;</p> <p>1.2. élaborer une stratégie et un plan d'action pour diversifier et recruter ce qu'il faut comme commerces, services, institutions et entreprises;</p> <p>1.3. déterminer les fonctions et les complémentarités à rechercher pour le développement concerté des pôles de chaque côté de la rivière;</p> <p>1.4. analyser l'offre des produits et des services dans le Vieux-Saint-Jean ainsi que la demande des résidants, citoyens et visiteurs et identifier les commerces et services manquants.</p>
<p>2. Favoriser et développer la solidarité et le maillage entre gens d'affaires et entre partenaires.</p>	<p>2.1. Favoriser et réaliser des activités régulières et des rencontres entre gens d'affaires, commerçants et partenaires pour faire plus de maillage et développer la solidarité : 5 à 7, déjeuners, dîners-conférences, etc.;</p> <p>2.2. sensibiliser les gens d'affaires et leurs employés à l'importance de bien connaître l'ensemble des produits et services disponibles dans le Vieux Saint-Jean;</p> <p>2.3. susciter et encourager les occasions d'affaires entre commerçants du Vieux-Saint-Jean pour s'encourager et se soutenir entre nous et s'offrir des avantages mutuels.</p>

Axe A : *Assurer la diversité et l'équilibre des fonctions commerciales, de services et institutionnelles afin de répondre adéquatement aux besoins des différentes clientèles.*

Objectifs	Moyens/Actions
3. Mettre en place les mesures nécessaires pour accompagner et soutenir les entreprises et les initiatives existantes et à venir.	<p>3.1. Établir un guichet unique c'est-à-dire un mécanisme faisant en sorte qu'une demande d'un commerçant soit traitée promptement et efficacement, ou qu'elle soit acheminée à la bonne personne;</p> <p>3.2. faire connaître aux gens d'affaires, commerçants et promoteurs les données sur le marché, les parts à récupérer, les potentiels à développer, les créneaux à cibler et les incitatifs monétaires, fiscaux ou autres;</p> <p>3.3. répertorier les locaux commerciaux à louer et à vendre dans le Vieux-Saint-Jean et accompagner ceux qui désirent s'installer dans le Vieux-Saint-Jean;</p> <p>3.4. développer un outil de communication pour diffuser et informer régulièrement.</p>
4. Mettre en place les mesures et les outils de gestion appropriés pour favoriser la consolidation et le recentrage dans le Vieux-Saint-Jean des institutions et des services publics.	<p>4.1. Se donner une politique municipale qui favorise et sensibilise à la présence des institutions dans le Vieux-Saint-Jean;</p> <p>4.2. faire connaître cette politique et les services et institutions dont la présence est essentielle à l'avenir du Vieux-Saint-Jean;</p> <p>4.3. utiliser les outils de zonage et les règlements pour une action cohérente aux orientations privilégiées et soumettre des modifications en temps opportun.</p>

5. Mettre tout en œuvre pour renforcer et capitaliser sur les pôles actuels d'activités.

- 5.1. Développer une stratégie et une programmation d'investissements pour consolider et renforcer les pôles majeurs actuels d'activités : cinéma, campus, marché, marina, promenade du quai, bande du canal, etc.;
 - 5.2. assurer de préserver les rez-de-chaussée commerciaux sur certaines artères;
 - 5.3. réviser la réglementation d'urbanisme afin de favoriser la concentration commerciale.
- Ajout de 15 places d'affaires sur le territoire du Vieux-Saint-Jean en 2003.

Expectatives de résultats :

Axe B : *Renforcer et améliorer la qualité de vie résidentielle pour faire du Vieux-Saint-Jean un milieu de vie unique et recherché.*

Objectifs	Moyens/Actions
<p>1. Améliorer la qualité de vie du quartier pour faire du cœur un endroit attrayant, sécuritaire et incomparable.</p>	<p>1.1. Consulter les résidents et travailleurs pour connaître et apprécier leurs préoccupations, leurs attentes et les irritants;</p> <p>1.2. établir la liste des irritants à corriger et des améliorations à apporter;</p> <p>1.3. bien identifier les problèmes actuels reliés à la sécurité et à la criminalité et mettre de l'avant des solutions correctives;</p> <p>1.4. augmenter le nombre de policiers à pied et étudier la faisabilité d'implanter un poste de police de quartier et un système de surveillance;</p> <p>1.5. mener une campagne de promotion pour corriger les perceptions négatives à l'égard du Vieux-Saint-Jean autant en ce qui a trait à sa sécurité qu'à son image;</p> <p>1.6. se donner une stratégie pour occuper les vitrines vacantes et effacer les graffitis;</p> <p>1.7. mettre sur pied un projet pour mettre à contribution d'une manière constructive les « graffiteurs » à l'image de ce qui s'est fait dans le quartier Saint-Roch à Québec.</p>
<p>2. Mesurer et améliorer la capacité et la nature de l'offre en logements de manière à répondre dans le quartier à tous les types de besoins résidentiels.</p>	<p>2.1. Faire l'inventaire des logements actuels : leur taille, leur nature, leur état d'habitabilité;</p> <p>2.2. établir les besoins des types de logements nécessaires selon les clientèles : lofts, condos, logements familiaux, logements sociaux, résidences de prestige pour les 45-65 ans.</p>

Axe B : Renforcer et améliorer la qualité de vie résidentielle pour faire du Vieux-Saint-Jean un milieu de vie unique et recherché.

Objectifs	Moyens/Actions
3. Améliorer la qualité d’habitabilité des logements et gérer les travaux de rénovation pour un meilleur rapport qualité/prix.	<p>3.1. Identifier les secteurs du Vieux-Saint-Jean qui nécessitent des travaux de rénovation pour améliorer leur habitabilité;</p> <p>3.2. développer des projets de rénovation avec des promoteurs locaux ou extérieurs;</p> <p>3.3. définir les critères d’une rénovation adéquate;</p> <p>3.4. faire la démonstration de la viabilité des investissements dans le Vieux-Saint-Jean.</p>
4. Se doter d’une vision et d’une politique municipale pour soutenir et favoriser le développement résidentiel du quartier.	<p>4.1. Développer et mettre sur pied un programme d’aide financière à la rénovation et à la construction de terrains vacants appropriés : incitatifs financiers, gel de taxes ou réduction de taxes, etc.;</p> <p>4.2. développer une réglementation appropriée pour assurer le bon entretien des bâtiments;</p> <p>4.3. intégrer certains principes d’équilibre des fonctions pour éviter le développement excessif d’une fonction (ex. : bars);</p> <p>4.4. concevoir et planifier des promotions annuelles de valorisation de la vie résidentielle dans le Vieux-Saint-Jean et des avantages à y retrouver;</p> <p>4.5. collaborer à la mise sur pied d’une fiducie d’investissement immobilier.</p>

Axe B : *Renforcer et améliorer la qualité de vie résidentielle pour faire du Vieux-Saint-Jean un milieu de vie unique et recherché.*

Objectifs	Moyens/Actions
5. Offrir la diversité et les gammes de biens et services nécessaires à une vie résidentielle de qualité.	<p>5.1. Établir la liste des commerces et services de proximité, des institutions ou entreprises, des activités culturelles et récréatives essentielles au soutien de la vie de qualité du quartier et ce, pour tous les groupes d'âge;</p> <p>5.2. assurer par un zonage et un suivi administratif appropriés le développement des « ces essentiels » à la vie résidentielle.</p>
<u>Expectatives de résultats :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Construction et rénovation de 100 unités de logement sur le territoire du Vieux-Saint-Jean en 2003;- renverser la tendance à la stagnation de la valeur foncière sur le territoire du Vieux-Saint-Jean.

Axe C : Valoriser le rôle et la présence de la culture comme outil de développement et de mise en valeur du Vieux-Saint-Jean.

Objectifs	Moyens/Actions
1. Favoriser et encourager la concertation et la coordination entre tous les acteurs et organismes culturels.	<p>1.1. Favoriser un mécanisme et des occasions pour rassembler tous les artistes et artisans et toutes les disciplines pour une meilleure coordination et connaissance de l'actualité et de la diversité artistique du Vieux-Saint-Jean;</p> <p>1.2. étudier l'idée de plusieurs petits lieux où se retrouvent entre elles différentes disciplines pour favoriser le maillage et pour respecter la diversité des disciplines artistiques;</p> <p>1.3. collaborer à la création d'un site internet afin de renforcer les liens entre organismes et acteurs culturels;</p> <p>1.4. bonifier la programmation des événements culturels et artistiques;</p> <p>1.5. offrir et mettre à la disposition des acteurs culturels et artistiques des ressources et des incitatifs pour favoriser cette concertation et cette coordination.</p>
2. Soutenir et renforcer la présence et la vitalité des artistes et artisans au sein du quartier.	<p>2.1. À l'instar du quartier Saint-Roch à Québec, développer et créer pour les artistes et artisans des ateliers de production à bas prix, des logements à l'étage et des lieux de rencontre;</p> <p>2.2. aménager des lieux d'expression et de manifestation artistique dans le Vieux-Saint-Jean afin de renforcer la présence des artistes et des œuvres d'art;</p> <p>2.3. favoriser et soutenir l'animation artistique des lieux publics et des écoles : réaliser des tournées d'artistes dans les écoles, décorer et animer le pont, concevoir un festival annuel pour peindre dans la rue.</p>

Axe C : Valoriser le rôle et la présence de la culture comme outil de développement et de mise en valeur du Vieux-Saint-Jean.

Objectifs	Moyens/Actions
3. Faire de la culture et de tous les médiums d'expression artistique un axe important du développement du Vieux-Saint-Jean.	<p>3.1. Actualiser sur une base continue la politique de gestion des équipements culturels;</p> <p>3.2. mettre en valeur la collection d'œuvres d'art de la ville;</p> <p>3.3. intégrer des œuvres d'art et des monuments historiques dans les aménagements du Vieux-Saint-Jean;</p> <p>3.4. utiliser des œuvres artistiques pour occuper les vitrines vacantes et même comme complément à l'aménagement des vitrines en général.</p>
4. Soutenir et favoriser l'émergence d'initiatives et d'entreprises culturelles.	<p>4.1. Favoriser la création d'ateliers de production;</p> <p>4.2. favoriser le maillage dans le cadre du festival des montgolfières;</p> <p>4.3. développer les concepts du Vieux-Saint-Jean « capitale de la céramique » et « ville d'art et de patrimoine »;</p> <p>4.4. favoriser la création d'entreprises comme des cabarets-théâtres, des activités culturelles, etc.</p>

Axe D : *Favoriser une animation et une promotion du quartier tout au long de l'année afin de mettre en évidence son intérêt et sa spécificité.*

Objectifs	Moyens/Actions
<p>1. Concevoir et promouvoir une image de marque qui met en évidence les atouts du quartier et qui stimule le sentiment d'appartenance.</p>	<p>1.1. Développer une image qui mise sur l'histoire, l'architecture, la culture;</p> <p>1.2. mettre en valeur de tout ce qui fait l'identité du Vieux-Saint-Jean et lui donne un positionnement unique : l'histoire militaire (Vallée des Forts), la localisation géographique (rivière, canal), l'histoire socio-économique (le train, les liaisons avec les États-Unis), etc.;</p> <p>1.3. instaurer un programme de rénovation de façades;</p> <p>1.4. miser sur le concept du bien-être et de la joie de vivre : activités récréo-touristiques, dégustations de produits locaux, promenades au cœur de l'histoire, contacts privilégiés avec la nature (rivière), activités sportives et de plein air, etc.</p>
<p>2. Assurer une animation et une promotion continue du quartier tout au long de l'année pour le rendre animé et vivant par la présence assidue des citoyens et des visiteurs.</p>	<p>2.1. Se doter d'une programmation d'activités et d'événements tout au long de l'année, en collaboration avec les organismes culturels et communautaires;</p> <p>2.2. développer des activités qui rejoignent toutes les couches d'âge et notamment les 14-18 ans;</p> <p>2.3. concevoir des activités et des événements qui misent sur les particularités du Vieux-Saint-Jean, par exemple un festival début du XX^e siècle, ou qui prennent avantage d'événements comme le festival des Montgolfières pour attirer les visiteurs et touristes dans le Vieux-Saint-Jean;</p> <p>2.4. développer un produit d'appel tel la reconstruction du Fort Saint-Jean et les spectacles d'eau sur la rivière;</p>

Axe D : *Favoriser une animation et une promotion du quartier tout au long de l'année afin de mettre en évidence son intérêt et sa spécificité.*

Objectifs	Moyens/Actions
<p>3. Développer les outils nécessaires pour informer régulièrement la population et les différentes clientèles de l'actualité du quartier.</p>	<p>2.5. développer une animation continue dans les parcs;</p> <p>2.6. faire la promotion de circuits et de réseaux reliant entre eux différents attraits et sites d'intérêts afin d'accroître la rétention des clientèles et de multiplier les occasions de découverte et d'activités;</p> <p>2.7. développer et multiplier les occasions et les activités de loisirs pour répondre aux besoins des différents groupes d'âge.</p> <p>3.1. Se donner une stratégie de promotion « unifiée » par laquelle on informe, on annonce et on fait la promotion de toutes les activités en collaboration avec tous les partenaires;</p> <p>3.2. se donner un guichet unique avec l'aide de l'office du tourisme pour la promotion et l'information;</p> <p>3.3. produire une documentation concertée et des dépliants informatifs où tous les partenaires se retrouvent, et un feuillet d'information aux 3 mois pour diffuser sur les activités culturelles et touristiques, sur les activités familiales et récréatives, etc.;</p> <p>3.4. publiciser également en ayant recours au site internet;</p> <p>3.5. coordonner la promotion d'une image positive du Vieux-Saint-Jean afin de changer les perceptions négatives;</p> <p>3.6. orchestrer et planifier des campagnes régulières de promotion à Montréal et aux États-Unis.</p>

Axe D : Favoriser une animation et une promotion du quartier tout au long de l'année afin de mettre en évidence son intérêt et sa spécificité.

Objectifs	Moyens/Actions
4. Mettre en place les éléments de signalisation nécessaires à l'orientation visuelle et à l'identification du quartier et de ses attraits.	4.1. Se doter d'un concept et d'un plan de signalisation du Vieux-Saint-Jean; 4.2. identifier par un affichage de bienvenue tous les points d'entrée au Vieux-Saint-Jean de chaque côté de la rivière et par la rivière; 4.3. installer dans tout le quartier l'affichage directionnel nécessaire pour indiquer les orientations à suivre, les sites d'intérêts et les institutions publiques.
<u>Expectatives de résultats :</u>	- Consolidation des activités déjà existantes et ajout de 2 nouvelles activités.

Axe E : *Identifier, promouvoir et mettre en valeur l'histoire, le patrimoine et tous les éléments qui définissent l'image et l'identité du Vieux-Saint-Jean.*

Objectifs	Moyens/Actions
<p>1. Reconnaître et intégrer dans les objectifs de développement le rôle moteur du patrimoine comme outil de mise en valeur et de développement du quartier.</p>	<p>1.1. Se donner une stratégie et un plan global de mise en valeur et de développement du patrimoine et de l'histoire;</p> <p>1.2. faire en sorte que le patrimoine soit intégré comme composante majeure du développement du Vieux-Saint-Jean dans le schéma d'aménagement, le PPU et toute réglementation;</p> <p>1.3. éviter la démolition, la perte ou les interventions inappropriées sur les bâtiments d'intérêt historique et patrimonial;</p> <p>1.4. mettre en valeur certains sites et bâtiments uniques : la Trinity Church, la maison Bouthillier, la cathédrale, des ensembles de bâtiments sur rues, etc.</p>
<p>2. Concevoir et diffuser des outils de sensibilisation pour favoriser la connaissance et l'appréciation du patrimoine.</p>	<p>2.1. Maintenir à jour un inventaire exhaustif des bâtiments du Vieux-Saint-Jean;</p> <p>2.2. diffuser les résultats de l'inventaire et y faire ressortir les attraits, les styles, les caractéristiques du patrimoine du Vieux-Saint-Jean;</p> <p>2.3. développer des guides ou dépliants de sensibilisation aux bonnes façons de conserver et d'intervenir.</p>
<p>3. Prendre les initiatives nécessaires pour souligner la fierté d'être du quartier et présenter une image positive aux yeux des clientèles.</p>	<p>3.1. Mener une campagne de promotion du patrimoine du Vieux-Saint-Jean, de ses attraits et de ses beautés afin d'inviter les citoyens à fréquenter le Vieux-Saint-Jean;</p> <p>3.2. diffuser auprès de tous les foyers de Saint-Jean-sur-Richelieu une petite brochure vantant la beauté et les mérites du cœur de la ville.</p>

Axe E : Identifier, promouvoir et mettre en valeur l'histoire, le patrimoine et tous les éléments qui définissent l'image et l'identité du Vieux-Saint-Jean.

Objectifs	Moyens/Actions
4. Mettre en place et faire connaître les outils réglementaires nécessaires afin de gérer avec qualité et vigilance les interventions physiques sur le territoire.	<p>4.1. Améliorer s'il y a lieu la réglementation actuelle, la renforcer et la faire connaître;</p> <p>4.2. améliorer la réglementation actuelle pour gérer qualitativement l'affichage commercial, l'emploi des matériaux de revêtement, les façons d'intervenir afin de conserver au maximum le patrimoine du Vieux-Saint-Jean;</p> <p>4.3. définir les principes et les critères devant guider les nouvelles constructions ainsi que les rénovations/restaurations;</p> <p>4.4. se doter d'une ressource conseil spécialisée.</p>
<u>Expectatives de résultats :</u>	<p>- Restauration de 5 immeubles à valeur patrimoniale sur le territoire du Vieux-Saint-Jean en 2003.</p>

Axe F : *Planifier et réaliser des aménagements physiques de qualité autant publics que privés pour donner au Vieux-Saint-Jean un cachet et une ambiance uniques, et pour améliorer sa sécurité et sa convivialité.*

Objectifs	Moyens/Actions
<p>1. Se donner collectivement une vision d'ensemble sur les travaux d'infrastructures et d'aménagement à faire à court, moyen et long termes.</p>	<p>1.1. Réaliser, en harmonie avec le PPU et avec la collaboration de tous les partenaires et groupes d'intérêts, un plan global guidant les aménagements et les travaux d'infrastructures à faire à court, moyen et long termes;</p> <p>1.2. faire en sorte que ce plan d'ensemble identifie les principes et les critères à respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour mieux intégrer la rivière à la vie du Vieux-Saint-Jean; - pour protéger et maintenir la trame urbaine serrée et les ensembles des bâtiments; - pour redonner aux piétons une place adéquate; - pour aménager les parcs et la piste cyclable; <p>1.3. revoir certaines circulations pour mieux tenir compte des cheminements piétons;</p> <p>1.4. intégrer la piste cyclable au centre-ville;</p> <p>1.5. ouvrir au public le Campus du Fort Saint-Jean en créant des voies d'accès piétonnières et cyclables le long de la rivière qui fonderaient le Campus avec le Vieux Saint-Jean;</p> <p>1.6. améliorer l'accessibilité à la rivière et les liens fonctionnels avec la rivière, notamment pour l'accès des bateaux;</p> <p>1.7. revoir tout l'aménagement et l'organisation de la Place du marché pour maximiser son utilisation, renforcer son cachet et son ambiance et améliorer le confort des maraîchers;</p>

Axe F : *Planifier et réaliser des aménagements physiques de qualité autant publics que privés pour donner au Vieux-Saint-Jean un cachet et une ambiance uniques, et pour améliorer sa sécurité et sa convivialité.*

Objectifs	Moyens/Actions
<p>2. Planifier, concevoir et réaliser les aménagements requis pour offrir plus d'espace aux piétons et établir des cheminements piétons privilégiés afin d'accroître le confort et la sécurité du piéton.</p>	<p>1.8. améliorer l'arrière des édifices devenus des façades sur la rue du Quai;</p> <p>1.9. enfouissement du réseau électrique sur certaines rues à la vitesse des subventions.</p> <p>2.1. Élaborer un plan des cheminements piétons pour favoriser les liens fonctionnels entre les rues et les sites d'intérêt et une présence accrue des piétons;</p> <p>2.2. encourager et permettre l'occupation des trottoirs par des terrasses et des étalages à certaines conditions et selon certains critères.</p>
<p>3. Planifier et concevoir un plan d'intégration des arts dans le quartier et de renforcement de la présence des œuvres d'art et des métiers d'art.</p>	<p>3.1. Identifier les endroits où construire, et les bâtiments à rénover pour aménager des lofts et des ateliers d'artistes;</p> <p>3.2. concevoir un plan d'intégration d'œuvres d'art dans l'aménagement des espaces publics, ces œuvres pouvant ainsi devenir des points de repère et donner une image de qualité et de culture au Vieux-Saint-Jean.</p>
<p>4. Se donner des stratégies pour corriger les perceptions négatives et changer visiblement l'état de certains éléments.</p>	<p>4.1. Assurer une vigilance et une efficacité pour que les vitrines soient toutes occupées, que l'ensemble du Vieux-Saint-Jean soit dans un bon état de propreté, que les arrière-cours soient propres et bien aménagées, que les bâtiments soient bien entretenus;</p> <p>4.2. décorer, pavoiser, éclairer et aménager le pont afin qu'il devienne un élément attrayant et unificateur des deux anciens quartiers centres du Vieux-Saint-Jean.</p>

Axe F : *Planifier et réaliser des aménagements physiques de qualité autant publics que privés pour donner au Vieux-Saint-Jean un cachet et une ambiance uniques, et pour améliorer sa sécurité et sa convivialité.*

Objectifs	Moyens/Actions
5. Planifier et réaliser les interventions nécessaires pour améliorer l'accueil des différentes clientèles.	<p>5.1. Analyser les besoins de stationnement dans tout le quartier et identifier les correctifs à apporter. Revoir la question des parcomètres, leur présence et leur durée de temps à la lumière de cette analyse;</p> <p>5.2. aménager les stationnements situés à l'arrière de l'ancienne Pirelli, sur la rue Foch et sous le 245, rue Richelieu et aménager des îlots de stationnement sur la rue Champlain;</p> <p>5.3. établir une bonne signalisation et identification des espaces de stationnement et les aménager avec de la végétation et en disciplinant les entrées et sorties;</p> <p>5.4. aménager des toilettes publiques aux endroits stratégiques;</p> <p>5.5. améliorer la qualité et le niveau d'éclairage aux endroits où c'est requis.</p>